

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/02/28-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 février 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n° 2008-1026 du 7 octobre 2008 relatif à l'organisation et aux missions des services universitaires et interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

DÉCIDE :

**OBJET : Désignation du Directeur
du Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé**

Le conseil d'administration approuve la nomination de M. Patrick DISDIER en tant que Directeur du Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 28 février 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

